



## 1re histoire numérique, 4e partie

### Étapes du processus de santé publique fondée sur des données probantes

Bev Bryant, actuellement gestionnaire de l'éducation et de la recherche au Bureau de santé de Peel :

À notre bureau de santé, il s'est produit le fait que... (vous savez à quel point les choses se font adapter un peu à chaque situation)... nous avons un peu adapté l'approche à l'interne depuis un an ou deux pour apporter ces sept étapes, soit celles que vous devez suivre pour ramener les travaux de recherche à une question.

Vous devez **définir** la question.

Vous devez **chercher les données probantes**.

Vous devez **évaluer ces données**.

Vous devez **faire la synthèse** de ces renseignements d'une manière quelconque afin de leur donner un sens.

Ensuite, vous devez vous **demander en quoi ils s'appliquent** à votre situation, ce que nous appelons un débat sur l'applicabilité et la transférabilité.

Et ensuite, bien sûr, vous devez **instaurer une partie du changement** de programme, qu'elle soit de grande ou de faible envergure, selon les données probantes en question.

Et enfin, vous amorcez le cycle où vous **évaluez** ce qui se passe.

La seule chose que nous avons ajoutée, en réalité, a été au début, au stade de définition de la question. Nous avons prévu de mettre au point un modèle conceptuel. Parfois, les questions de santé publique sont si alambiquées et il y a tant d'intervenants, d'acteurs et d'éléments que nous avons ajouté cette partie où vous brossez un tableau du problème pour pouvoir bien comprendre ce que vous tentez de régler très concrètement.

Nous avons ajouté également, à la fin, un modèle complet de rapport suivant celui de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Il s'appelle le modèle un-deux-vingt, où vous avez une page de messages clés, deux pages de résumé, et environ vingt pages de renseignements à double interligne.

Alors, nous disposons maintenant de ces rapports que vous pouvez lire en vingt ou trente minutes. Et nous avons instauré une sorte de liste de contrôle pour le gestionnaire selon laquelle, à la fin du processus, que nous appelons un processus d'examen rapide, vous avez un rapport et vous avez un résumé du gestionnaire de ce qui s'est passé pendant l'examen rapide. Et nous sommes d'avis que notre processus se trouve ainsi documenté, tout comme notre capacité à augmenter en quelque sorte les connaissances de l'organisme, pour que lorsque cette question sera posée encore, nous puissions dire : Voici le rapport et la dernière analyse documentaire.

